



Gordon N. Cameron

Directeur, Chef du cabinet de New York

T : 212.680.4121 / C : camerong@bennettjones.com

New York - États-Unis

FORMATION

Université de la Colombie-Britannique,
B.A., 1995

Université de l'Alberta, LLB, 1999

ADMISSIONS AU BARREAU

Colombie-Britannique, 2000

New York, 2004

Gordon Cameron pratique le droit canadien à New York et possède une expertise reconnue dans les principales transactions transfrontalières. Grâce à ses liens profonds avec le milieu des affaires et du droit de New York, il crée de la valeur pour les clients américains et internationaux qui font des affaires au Canada. Gordon le fait en fournissant des conseils juridiques canadiens adaptés aux clients internationaux et en amenant les bons experts canadiens à la table au bon moment, en veillant à ce que les clients internationaux bénéficient d'une expérience transparente lorsqu'ils font des affaires au Canada.

La pratique de Gordon est principalement axée sur les domaines du droit canadien des sociétés et du droit des valeurs mobilières, avec un accent particulier sur les fusions et acquisitions transfrontalières, les opérations de capital-investissement, le financement des entreprises (y compris les offres publiques et les placements privés) et d'autres questions transfrontalières. Avec une passion et un engagement envers le succès de ses clients, entrepreneurial et pratique, il agit pour un large éventail d'entreprises, des sociétés d'investissement et des émetteurs nouvellement formés, aux grands émetteurs institutionnels, aux banques, au capital-investissement et aux fonds spéculatifs.

Gordon est membre de l'American Bar Association, de la Section du droit international

(coprésident du Comité international des fusions et réponses et des coentreprises), de la New York State Bar Association, de l'Association of the Bar of the City of New York, de l'American Foreign Law Association (trésorière) et de la Law Society of British Columbia.